

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-11-4-1

Séance du vendredi 16 novembre 2012

### **REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS, DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 9-2008 du 3 avril 2008 relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,

VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU l'article R 315-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne pour représenter le Département au sein du Conseil d'Administration de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de DANNEMARIE :

Monsieur Dominique DIRRIG  
Monsieur Alphonse HARTMANN  
Monsieur Rémy WITH

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions